

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°52 du 10 décembre 2010**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 24 décembre 2008 fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense.

*Du 2 novembre 2010*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 24 décembre 2008 fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense.**

*Du 2 novembre 2010*

NOR D E F H 1 0 2 7 8 7 8 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 24 décembre 2008 (JO n° 304 du 31 décembre 2008 , texte n° 154 ; signalé au BOC 9/2009 ; BOEM 350.4.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 262 du 11 novembre 2010, texte n° 31 ; signalé au BOC 52/2010.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2008-1314 du 12 décembre 2008 relatif à l'emploi de conseiller d'administration de la défense ;

Vu le décret n° 2010-309 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire des corps civils et de certains emplois du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2008 fixant le nombre d'emplois de conseiller d'administration de la défense ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2008 modifié fixant la liste des emplois de conseiller d'administration de la défense,

Arrête :

Art. 1er. L'article 2 de l'arrêté du 24 décembre 2008 susvisé est modifié comme suit :

Au lieu de : « - chef du bureau des personnels fonctionnaires et ouvriers à la direction des ressources humaines de la direction générale de l'armement ; »,

Lire : « - chef du bureau de la gestion du personnel fonctionnaire et ouvrier à la direction des ressources humaines de la direction générale de l'armement ; ».

(Le reste sans changement.)

Art. 2. Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 novembre 2010.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement de la chargée par intérim de la sous-direction de la gestion ministérielle des ressources humaines civiles :

*L'adjointe,*

C. SORDET.